

ABONNEMENT.

Saumur :

Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste :

Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,

Chez tous les Libraires ;

A PARIS,

Chez MM. RICHARD et C^{ie},
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne : . . . 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES :

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,

Chez tous les Libraires ;

A PARIS,

Chez MM. HAVAS-LAPPITE et C^{ie},
Place de la Bourse, 8.L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Chronique Politique.

La télégraphie officielle ou privée appartient tout entière aux récits des fêtes de Berlin. Nous devons bien nous en occuper et chercher dans ces parades militaires, dans ces échanges cérémonieux de protestations amicales, un symptôme politique, une impression générale, nettement caractérisée.

Jusqu'à ce jour, on a pu constater l'absence significative des rois de Bavière et de Saxe, et l'accueil sincèrement enthousiaste que l'empereur d'Autriche a reçu dans ce dernier royaume.

Est-ce pour en atténuer l'effet qu'on lui a prodigué, à Berlin, tous les égards, toutes les attentions et toutes les prévenances ? On devait bien au vaincu de 1866 des ménagements exceptionnels, et les raffinements de la courtoisie sont encore une habileté.

L'empereur Alexandre a été traité et s'est posé lui-même comme un vieil ami venant servir de témoin ou d'arbitre dans une réconciliation laborieuse et délicate. Il a voulu, sans doute, y mettre le sceau en portant, au banquet impérial, ce toast, si justement remarqué : *A la brave armée prussienne !* Pour l'empereur François-Joseph, c'était un grand acte d'abnégation que de s'associer à cet hommage rendu à ceux qui ont écrasé son armée à Sadowa et qui lui ont enlevé toute suprématie et toute influence en Allemagne. En acceptant, même par pure courtoisie, un toast si solennel et prévu d'avance, il a fait le dernier sacrifice et cimenté la réconciliation qu'on a voulu consacrer à la face de l'Europe.

Cet incident significatif et le caractère exclusivement militaire des fêtes de Berlin nous semblent en préciser la portée véritable. L'Empire d'Allemagne a voulu sanctionner ainsi les triomphes de sa politique et les succès de ses armes. Il a provoqué cette pompeuse entrevue des trois souve-

rains, qui, en se réconciliant dans le passé, semblent prêts à s'unir pour l'avenir.

Nous ne nous dissimulons pas l'importance et le but de ces manifestations, mais nous sommes loin d'en exagérer les conséquences réelles. A l'heure actuelle, on ne songe à Berlin qu'à tout ce qui peut réunir les trois grandes puissances continentales représentées par leurs souverains. A Saint-Petersbourg, à Vienne, à Pesth et à Constantinople, on retrouvera bientôt les souvenirs ou les inspirations qui pourraient bien encore les diviser.

Si le congrès des empereurs a toutes les apparences d'un brillant succès, celui de l'Internationale ressemble fort à une débandade. Après avoir beaucoup parlé et protesté, on s'est séparé sans pouvoir s'entendre. On a désorganisé le conseil général et transporté à New-York le siège de cette Association des travailleurs destinée surtout à révolutionner l'Europe. Puisque ces messieurs vont en Amérique, nous leur souhaitons d'y trouver encore un pays vierge où ils pourront se déchirer entre eux !

Nous attendrons des communications plus complètes que celles du télégraphe pour apprécier cette manifestation communiste, si pompeusement annoncée et si ridiculement avortée.

L'entrevue des trois empereurs s'ouvre à peine que déjà l'on s'occupe des communications qui seront faites à la France. On suppose que le *Livre jaune* contiendra les dépêches que le gouvernement aura reçues de Berlin. C'est aller bien vite. Que le gouvernement français reçoive des communications officielles, cela est certain ; mais ces communications auront — cela est certain aussi — un caractère confidentiel qui en rendra la publicité à peu près impossible. Et le *Livre jaune* ne contiendra que quelques dépêches d'une importance secondaire.

La commission des grâces s'est réunie hier matin à Versailles, sous la présidence de M. Martel.

A l'exception de deux affaires portant condamnation à mort, la commission, dans cette séance, n'a eu à s'occuper que de dossiers de peu d'importance.

Il avait d'abord été décidé que la commission ne siégerait plus qu'une fois, et l'on avait même fixé pour cette dernière séance la date du lundi 7 octobre, mais il a été reconnu qu'en raison du nombre des affaires, une autre séance était nécessaire, et elle a été indiquée pour le 23 du courant.

Nous avons parlé des démarches des radicaux auprès du ministère de l'intérieur pour empêcher le préfet de police de continuer de faire rechercher ou arrêter, quand l'occasion s'en présente, les communards retour de Londres et de Genève. M. Lefranc avait à peu près donné gain de cause aux radicaux, mais M. Léon Renaud a fait appel de cette décision de quasi-amnistie devant le tribunal de M. Thiers, et M. le Président a donné raison à son préfet de police.

Il est question, au ministère de l'intérieur, des prochaines élections à l'Assemblée nationale, nécessitées par des démissions et décès, dont le nombre s'élève aujourd'hui à neuf membres à remplacer.

M. Thiers est d'avis que ces élections soient faites avant la fin des vacances de la Chambre. Aussi, il est probable que lors du voyage à Trouville de M. Calmon, qui doit partir ces jours-ci, il sera décidé quelque chose à cet égard.

On attendrait le premier conseil des ministres auquel assisterait le Président de la République, pour fixer le jour de ces élections, que nous croyons être la date du 20 octobre.

Le ministre de l'intérieur vient d'adresser aux préfets la circulaire suivante :

« Le ministre de l'intérieur aux préfets.

» Une tranquillité parfaite a régné partout au 4 septembre ; le pays a compris, avec un profond et patriotique sentiment de

sa dignité et de ses véritables intérêts, que les démonstrations bruyantes et passionnées étaient au moins inopportunes.

» Mais, sur quelques points du territoire, on paraît vouloir reporter ces démonstrations de banquets aux 21 et 22 septembre, date de l'avènement de la première République.

» Comme ce n'est pas aux dates ou aux anniversaires que nous nous opposons, mais aux manifestations politiques qui exaltent les passions, aigrissent les dissensions et entretiennent l'agitation ; comme ce n'est pas telle ou telle opinion que nous voulons protéger, mais la suite régulière des opérations de l'emprunt et la libération du territoire, je vous invite à considérer mes instructions précédentes comme applicables, indépendamment de la date, à toute manifestation politique qui, directement ou indirectement, tendrait à sortir des limites tracées par la loi du 10 juin 1868.

» Vous devez, conformément aux mêmes instructions, agir d'abord par la voie de représentations ou de conseils, mais ne pas hésiter à réprimer les infractions, et, pour être toujours prêt à le faire, vous concerter à l'avance avec le parquet et l'autorité militaire.

» Signé : VICTOR LEFRANC.

Les dernières dépêches venues de La Haye annoncent que la ligue générale néerlandaise de la paix, siégeant en cette ville, vient d'adresser une lettre aux trois empereurs réunis à Berlin.

Cette ligue est-elle une section de l'Internationale ? On peut le croire, par cette raison qui fait que les plus acharnés adversaires de la peine de mort se recrutent parmi les assassins qui ont mis à mort les otages, et parmi les journalistes qui plaident l'amnistie en faveur de ces bandits.

Donc, l'Internationale intervient spontanément au Congrès des empereurs comme un allié naturel, et, à côté de M. de Bismarck, elle prend place autour du tapis vert, en disant aux têtes couronnées :

Feuilleton de l'Écho de l'Ouest.

LES

FAUCHEURS
DE LA MORT,

Par AL. DE LAMOTHE.

CHAPITRE XII.

LA CLÉMENCE RUSSE.

(Suite.)

Ils savaient que les Polonais ne frappent pas un ennemi désarmé.

— Chusco se contenta de leur prendre leurs chevaux.

— Où te conduisaient-ils ? demanda Adam à son cousin.

— En Sibérie, répondit celui-ci.

— Et où t'avaient-ils pris ?

— A Atrada, que Svinin a cerné avec cinquante Cosaques.

— La colonne n'y est donc pas tout entière ?

— Quand j'en suis parti, il n'y avait que ces pillards.

— Dans une heure, il y en aura plus de mille, s'écria Chusco ; le gros de la troupe a pris par la plaine à cause des canons ; il est temps encore de sauver les nôtres ; Dieu soit avec nous !

Et, se tournant vers ses soldats, attendant ses ordres, il cria :

— Frères, l'avant-garde russe pille le château d'Atrada ; en avant, par les bois, et que la Vierge de Tchestakove nous protège !

Ils partirent comme un ouragan.

— Maître, dit Magnus, remontez dans le traîneau ; sans patins, il vous serait impossible de les suivre ; avec moi, vous arriverez à temps.

— Tu m'en réponds, Magnus ? fit le jeune homme, car, moi aussi, je veux combattre.

— Et moi donc ! s'écria le vieux cocher, en reprenant ses guides, qu'il secoua sur la croupe des chevaux, en poussant un sifflement sauvage.

Biskra et Faucon, que tout-à-l'heure le fouet pouvait à peine faire trotter, s'élançèrent, rapides comme la flèche, la crinière au vent.

A droite, à travers la clairière, apparaissaient de temps en temps les patineurs, glissant, avec une incroyable rapidité, sur la neige durcie ; en avant, se mouvant plus lentement, mais avançant toujours, on voyait, à travers la brume, la colonne russe, traînant après elle ses canons.

— L'ennemi ! dit Magnus, en étendant la main ; nous arriverons.

— Trop tard ! répondit César, en montrant au cocher une épaisse colonne de fumée, sillonnée de leurs rougeâtres.

— Brigands ! rugit le vieillard ; ils ont incendié le château.

Et la course continua furibonde et silencieuse.

Les Faucheurs, eux aussi, avaient

aperçu les flammes ; ils ne couraient plus, ils volaient.

Au moment où ils allaient sortir de la forêt, pour gravir le dernier mamelon, un chant frappa leurs oreilles ; ils s'arrêtèrent. Ils ne pouvaient comprendre ce que signifiait cette funèbre harmonie.

Quelques paysans fuyaient épouvantés vers le bois. Une femme aperçut un des Faucheurs et courut à lui en criant :

— Les Russes ! les Russes ! ils emmènent les prisonniers au village.

— Ceux du château ?

— Il n'y a plus de château, il est brûlé ; ils vont au village.

— Mère, où sont donc vos Faucheurs ? demanda Chusco, en se montrant tout-à-coup.

— Oh ! seigneur, s'écria-t-elle, en le reconnaissant, sauvez-les, ils y sont tous.

— Qui cela ? les Faucheurs ? Ils devaient m'attendre ici.

— Nos Faucheurs sont de l'autre côté, seigneur, du côté de la plaine, mais je parle de ceux d'Atrada, du seigneur Kirposky, de

« Majesté, puisqu'il s'agit de l'Europe, j'ai rang au conseil et donne mon avis, auquel il vous plaira de souscrire, car en vérité c'est à vous que je dois ma puissance et la considération dans laquelle on me tient. »

A y réfléchir, cette lettre de l'Internationale, s'adressant à des empereurs comme à des égaux, sinon comme à des subalternes, n'est pas si étrange qu'elle paraît tout d'abord. Et le petit discours que nous imaginions plus haut n'est pas non plus une pure fantaisie.

Après tout, quelles sont les idées que prêche l'Internationale et dont les souverains présents à Berlin ne se soient pas faits les complices d'une certaine manière, quand ils n'en étaient pas les exécuteurs directs ? Les internationaux de la dernière Commune ont mis les jésuites à mort, M. de Bismark leur interdit l'eau et le feu, ce qui est une façon à peine plus civilisée de les faire disparaître du monde.

L'Internationale prétend supprimer la propriété, et pour cela s'en rapporte à la violence. C'est par la violence que la Russie possède la Pologne, et les trois puissances représentées à Berlin se vantent d'avoir toutes trois pour ami, et au besoin pour allié, l'infâme royaume italien, fait d'usurpations, de meurtres et de sacrilèges.

CONGRÈS DE L'INTERNATIONALE.

Le Congrès de La Haye a été clos définitivement hier soir. Aujourd'hui les délégués qui restent encore à La Haye ont dû tenir un meeting à Amsterdam.

Karl Marx et sa famille sont partis depuis deux jours. Le Moussu, Vaillant et quelques délégués, tous plus ou moins compromis dans l'insurrection communarde de 1871, ont essayé de faire adopter un programme communiste, qui a été repoussé à une faible majorité.

En voici le texte :

- « 1° L'appropriation nationale de la terre et l'application de la rente aux revenus publics ;
- » 2° L'établissement d'une taxe progressive de plus en plus lourde ;
- » 3° L'abolition du droit d'héritage ;
- » 4° La confiscation de la propriété de tous les émigrants et rebelles ;
- » 5° La centralisation du crédit entre les mains d'une banque d'Etat, avec des capitaux d'Etat ;
- » 6° La centralisation de tous les moyens de communication entre les mains de l'Etat ;
- » 7° L'augmentation des manufactures de l'Etat ; des instruments de production et la mise en valeur des terres incultes.
- » 8° Le travail rendu obligatoire pour tous, l'organisation de l'armée industrielle, spécialement pour les agriculteurs.
- » 9° L'union de l'industrie manufacturière et agricole pour l'extinction de l'antagonisme entre la ville et la campagne ;
- » 10° L'éducation publique et gratuite de tous les enfants, l'abolition du système présent du travail en fabrique pour les enfants, l'union de l'éducation avec le travail

matériel et avec d'autres règles de même nature. »

A ce texte, les orateurs ont ajouté des commentaires dont voici un échantillon :

« Il est nécessaire de courber toutes les classes dans une prochaine période révolutionnaire, sous la dictature du prolétariat ! — Aux bourgeois qui osent déclarer qu'il n'y a pas de question sociale, nous répondons : Les fusilleurs de gauche et les fusilleurs de droite nous sont également ennemis, et les Gambetta ne nous sont pas moins odieux que les Thiers ! Il ne peut y avoir d'autre rapport entre le prolétariat et la bourgeoisie que le combat. »

Le programme des Le Moussu et des Vaillant peut se traduire en un mot. C'est l'esclavage antique, sans espoir d'affranchissement.

Les masses ouvrières finiront-elles par comprendre que leurs prétendus amis les condamnent à une misère sans remède ?

Nous espérons qu'elles ouvriront les yeux, ou bien il faudrait désespérer de la raison humaine.

Il vient de paraître deux nouveaux journaux en Espagne : *El Petrole* à Madrid et *El Comunista* à Barcelone. Ces deux titres en disent assez sur l'état anarchique du pays, avec un roi italien sur le trône et un chef de cabinet radical ; nous nous bornons à constater que la création de ces deux feuilles porte à vingt-neuf le nombre des organes, dont dispose, en Espagne, l'Internationale pour y répandre les théories subversives qui se discutent aujourd'hui au congrès de La Haye.

Le premier numéro du *Petrole* est arrivé hier à Paris. L'article de fond — sorte de profession de foi — peut se résumer ainsi. S'adressant au gouvernement, l'auteur de l'article dit :

« Vous ferez ceci, vous ferez cela, ou — ajoutez-il à la fin de chaque alinéa — gare au pétrole !... »

Voilà le langage des républicains radicaux espagnols.

On donne comme certaine la nomination de M. La Roncière le Nourri, frère de l'amiral, en qualité de commandant des établissements français de l'Océanie et de commissaire du gouvernement aux îles de la Société.

Lé titulaire actuel, M. Girard, qui occupe ce poste depuis deux ans, reviendrait en France.

M. La Roncière le Nourri ne sera pas un nouveau venu à Taïti ; il administrait en 1870 nos possessions dans l'Océanie, lorsque, à la suite d'un conflit avec son ordonnateur, M. le commissaire de marine Boyer, il fut rappelé en France.

Informations diverses.

On lit dans la *France* :

« On sait que les jeunes gens qui contrac-

tent l'engagement de se vouer pendant dix ans à l'instruction publique sont exonérés du service militaire. Cet engagement doit être signé avant le tirage au sort. Toutefois, cette année, en raison de l'incertitude qui a régné jusqu'au dernier jour sur l'organisation militaire pour la classe de 1874, et du retard apporté par le gouvernement dans les opérations du tirage au sort, beaucoup de jeunes gens n'ont pu remplir à temps la formalité de l'engagement décennal.

» Le ministre de l'instruction publique vient d'envoyer à tous les recteurs une circulaire pour autoriser ces fonctionnaires à accepter, même après le tirage au sort, les engagements décennaux des jeunes gens qui veulent se vouer à l'instruction publique.

» Les actes d'acceptation devront être transmis au ministre de l'instruction publique, qui prendra, de concert avec le ministre de la guerre, les mesures nécessaires pour régulariser la situation des retardataires. »

Le comité des Dames de Strasbourg a adressé à M. Thiers la lettre suivante :

« Strasbourg, ce août 1872.

» Monsieur le Président,

» Au moment où va se clore, en présence de cette grande victoire financière de l'emprunt français, la souscription nationale, veuillez nous permettre d'y joindre encore un don de la part de Strasbourg, en formulant le vœu que les sommes recueillies par les femmes de France fassent partie du prochain demi-milliard payé à la Prusse pour la libération du sol français.

» C'est l'Alsace qui avait pris l'initiative des dons publics à la patrie en détresse, en offrant des étrennes à la France.

» Les 66,000 fr. que nous vous prions d'accepter aujourd'hui sont un complément des 48,000 fr. que Strasbourg vous adressait au mois de janvier. La première victime des malheurs de la patrie tenait à être aussi la première à l'heure du sacrifice.

» Après l'arrachement politique, tout extérieur, de l'Alsace à la France, le moment fatal des déchirements intimes est venu : ceux qui restent sont des exilés sur place, et le sol semble manquer sous les pieds de ceux qui doivent partir.

» Courbés sous un tel poids de douleurs, nous levons encore les yeux sur notre France, et pour oublier un moment nos amertumes, nous lui envoyons ce faible gage de l'indestructible fidélité que nous lui avons vouée. »

M. Léon Renault, préfet de police, vient de faire distribuer, entre les 500 ménages les plus nécessiteux appartenant aux insurgés détenus ou transportés, une somme de 400,000 francs à titre de secours.

On affirme que l'instruction de l'affaire Bazaine aurait dévoilé la complicité de personnalités importantes qui seraient fort gravement compromises.

Une réunion du conseil supérieur de l'assistance publique a lieu sous la présidence de M. Léon Say.

On veut s'occuper, dès à présent, de préparer des secours aux indigents pour l'hiver.

M. Dolbeau a quitté Paris pour passer l'inspection des amphithéâtres de province.

Souhaitons-lui de n'être pas reçu à coups de sifflets par les apprentis Rabagas, comme il l'a été il y a quelques mois à Paris.

On mande de Cherbourg :

La frégate française la *Résolue* se livre à des expériences, en attendant son ordre de départ. On annonce qu'elle fera route pour la Nouvelle-Calédonie ou les mers du Sud.

Le 5 septembre, 39 millions en numéraire avaient été versés à Strasbourg au gouvernement allemand sur le cinquième demi-milliard de l'indemnité de guerre et 400 millions en traites ; il restait donc à payer 64 millions, qui sont annoncés pour aujourd'hui.

La revue d'honneur des élèves de l'école militaire de Saint-Cyr, laquelle devait avoir lieu dimanche prochain, a été faite avant-hier par le général de Montaudon, inspecteur de Saint-Cyr et de La Flèche.

Cette mesure a été prise dans le but de permettre aux élèves de prendre leurs vacances au fur et à mesure qu'ils auront terminé leurs examens.

Le Président de la République vient de signer à Trouville un décret portant création, à Tarbes, d'un atelier de construction pour l'artillerie. Cette ville possédait déjà un polygone, qui a servi depuis un an à de nombreuses expériences ; l'établissement qui va y être créé augmentera, au point de vue militaire, son importance. Parmi les travaux auxquels l'atelier de Tarbes va se livrer, on cite la construction de nouvelles mitrailleuses qui vont être faites sur le modèle amélioré des anciennes.

On a renoncé à l'idée d'abandonner les mitrailleuses. Ces armes n'ont pas été judicieusement employées pendant la dernière guerre ; mais il est prouvé aujourd'hui par des faits nombreux qu'elles peuvent être employées de manière à produire des effets terribles de destruction. C'est dans ce sens que de nouveaux essais vont avoir lieu à Tarbes. Ces essais seront faits avec une batterie entière et d'après un programme entièrement nouveau.

On annonce que le R. P. Félix pose sa candidature à l'Académie française.

La fabrication des allumettes chimiques a pris, depuis quelques années, des dévelop-

sa fille Marpha ; ils vont les tuer.

— Écoute, mère, dit Chusco, retrouvant tout son calme dans le danger, va prévenir vos jeunes gens et dis-leur que moi, Chusco, je leur ordonne de venir s'embusquer derrière le zabor et de s'y tenir en silence jusqu'à ce que je leur donne le signal ; moi, je serai dans le chemin creux ; m'as-tu compris ?

— Je t'ai compris, seigneur.

— Va donc, et répète-leur ce que je t'ai dit. Frères, ajouta-t-il, abaissez les faux et suivez-moi, en vous courbant de manière à n'être pas vus.

Ils s'avancèrent ainsi, à l'abri d'un mame-lon, jusqu'à une cinquantaine de pas de la palissade ; là ils se mirent à ramper.

Quelques minutes se passèrent ainsi ; ils purent entendre le discours de Svinin et le bruit de chaque pelletée de terre que rejetaient les Cosaques en creusant la fosse.

Enfin Chusco fit un signe, les chasseurs approchèrent le canon de leurs armes des trous de la palissade ; les Faucheurs, accroupis pour mieux s'élançer, relevèrent

doucement la pointe de leurs lances.

Krapoulof, depuis qu'il avait planté, au bord de la fosse, le drapeau de Marpha, se donnait des airs de conquérant. C'était bien à lui qu'était due la découverte de la conspiration, lui qui probablement conduirait ceux des prisonniers réservés pour Varsovie à Son Excellence ; outre la fameuse toile de Poter, valant deux cents roubles, et un couvert d'argent, qu'il avait dissimulé dans les poches de sa redingote, il recevrait sans doute une belle prime. Quelle bonne journée ! Son casque en cuir bouilli crânement enfoncé sur sa tête, il approuvait du geste les paroles du général et promenait, sur ces chiens de Polonais, un regard insolent.

Tout en se rapprochant peu à peu de l'église, dans le tabernacle de laquelle se trouvait un calice, il souriait en y pensant, et, caressant une dernière fois ses grosses moustaches, il jeta un regard distrait sur la palissade, il resta stupéfait, sans voix, comme foudroyé.

Dépassant cette palissade de toute la poitrine, Chusco était là, debout devant lui, la

tête inclinée sur sa carabine appuyée à l'épaule et prêt à faire feu. Lui, Krapoulof, servait de point de mire à l'arme d'un homme qui jamais ne manquait son coup.

Il voulut pousser un cri, il n'en eut pas le temps : un coup violent, quelque chose de douloureux, comme un coup de poignard dans le bras droit, le précipita la face contre terre, au milieu d'une tempête de coups de feu, de cris de fureur, de cliquetis de fer.

Exaspérés par les atrocités commises à Piotrkof et à Atrada, les Polonais se ruaient avec fureur sur les Cosaques, tranchaient les jarrets aux chevaux, désarçonnaient les cavaliers et les achevaient à coups de hache. Le sang empourrait la neige, foulée et piétinée par les combattants. Chusco ne tira plus ; saisissant sa carabine par le canon, il la faisait tourner comme une massue, dont chaque coup brisait un crâne : les cadavres s'amoncelaient sur les cadavres. Resserrés dans un cercle de faux, qui sans cesse s'épaississait, les Cosaques, au milieu desquels Svinin, tremblant, avait cherché un refuge, se défendaient avec désespoir ;

leurs longues lances plongeaient dans la mêlée et en ressortaient brisées ou teintes de sang.

— Courage, enfants ! courage ! hurlait Pillardof ; tenez bon, la colonne arrive ! courage ! encore un moment ! chargez ces chiens ! chargez !

Et, quoique criblé de blessures, la tête nue, les vêtements déchirés, il combattait comme un lion, à la tête des siens.

Liski, le beau Liski, ne s'épargnait pas davantage ; ne pouvant atteindre l'ennemi avec son sabre, il avait saisi une pique, dont il frappait à deux mains, en dirigeant son cheval, comme les cavaliers de la steppe, par la seule pression des genoux.

— Au drapeau ! s'écria-t-il tout-à-coup, en apercevant, près de lui, Marpha qui, sans armes, s'était, avec son étendard, jetée dans la terrible mêlée.

Et, se précipitant sur elle, il lui porta un coup de lance furieux.

(La suite au prochain numéro.)

ements considérables. En succédant à l'anadou et aux briquets fumés, cette industrie avait eu d'abord beaucoup de difficultés à s'implanter en France. Un ou deux industriels mal outillés en fabriquaient seulement à Paris. En moins de dix années, le nombre de ces usines s'éleva à huit. Aujourd'hui elles se comptent par centaines. D'après un relevé fait par la chambre de commerce, cette industrie occupe, en ce moment, plus de 4,500 ouvriers dont le salaire moyen de la journée est de 3 fr. 50. Les chefs d'atelier ont 5 et 6 fr. par jour.

Il se fabrique en moyenne, dans ces usines, annuellement, pour 165 millions d'allumettes chimiques; et ce chiffre va chaque année en augmentant. Paris en fournit non-seulement la province, mais encore l'étranger. Il s'en expédie, en Amérique seulement, 15 millions. Une usine s'est vendue, la semaine dernière, 1,200,000 fr.; le matériel et l'outillage ne représentaient pas 100,000 francs. L'achalandage et la clientèle représentaient donc les 1,100,000 fr. restants.

On raconte un fait que je dois rapporter en l'accompagnant des réserves dont il convient de ne pas se départir.

Dans un couvent de Clarisses à Assise, une religieuse morte depuis peu serait apparue à la mère abbesse et lui aurait dit à peu près ceci :

« Pie IX a fait vœu de se rendre à Lorette pour remercier la Vierge si, par son intercession, Dieu daigne accorder à l'Eglise la victoire. L'an prochain, Pie IX ira à Lorette. Pressez donc la restauration de l'église, car il passera par ici et la visitera. »

L'abbesse ayant raconté ces choses au général de l'ordre, celui-ci les aurait communiquées à Sa Sainteté.

— « J'ai fait ce vœu, aurait répondu simplement le Pape, cela est vrai, et j'espère que Dieu m'accordera d'aller remercier la Vierge de Lorette l'an prochain. »

L'EX-PÈRE HYACINTHE.

Le *Journal de Rome* donne les détails suivants sur le mariage du Père Hyacinthe :

« Le R. P. Hyacinthe épouse une américaine, Mme veuve Emilie Meriman, protestante convertie au catholicisme. Mme Meriman est âgée d'environ 35 ans; c'est une personne plutôt jolie, et en tout cas parfaitement distinguée. Elle a acquis dans son pays quelque célébrité par des publications littéraires, vers et romans, qu'on dit pleins de charme. Elle a un fils âgé de 16 ans, bel enfant blond, qui a fréquenté quelque temps, à Rome, l'institut des frères des écoles chrétiennes français, sur la place Poli.

« C'est pour la conversion de Mme Meriman au catholicisme que le R. P. Hyacinthe a composé et prononcé un fort beau discours, qui vient de paraître dans le dernier volume des œuvres de l'orateur chrétien, publié à Paris chez Sandoz et Fischbacher, sous ce titre : *Pour la profession de foi d'une protestante*.

« Le mariage a été célébré, le 3 septembre au matin, au doyenné de Westminster, par le révérend doyen Stanley.

« Sir N. Stanley jouit, en Angleterre, de la plus haute considération; il a accompagné le prince de Galles dans son voyage d'Orient, en qualité de mentor ou de guide littéraire, si l'on peut s'exprimer ainsi.

« C'est sir N. Stanley, doyen de Westminster, qui a célébré récemment à l'abbaye même le mariage de Mlle Nilsson, accompli avec tant d'éclat.

« Sir N. Stanley était à Rome, l'année dernière; il a prononcé plusieurs discours dans une des chapelles anglaises de la voie Flaminia. »

Chronique Locale et de l'Ouest.

LES RÉFORMES DU BUREAU DE BIENFAISANCE DE LA VILLE DE SAUMUR.

II.

Nous l'avons dit ailleurs, nous le dirons ici : *La charité n'a pas d'opinion, elle n'est d'aucun parti!* Si la fraternité chrétienne, si l'égalité qui en fut la conséquence rappo-

chèrent les hommes il y a dix-huit siècles, il faut malheureusement convenir que la fraternité, que l'égalité politiques, proclamées en 1789, les ont divisés depuis cette époque.

Cette division, elle est sortie de la lutte des opinions nées de systèmes sociaux divers et des intérêts engagés au succès de l'un ou l'autre de ces systèmes.

La Charité, elle, n'a rien de commun avec ces opinions; les formes du gouvernement, qu'elles soient *République ou Monarchie*, n'empêcheront jamais la pauvreté d'exister: aussi les hommes bienfaisants doivent-ils se prêter un mutuel appui pour soulager l'infortune et laisser de côté leurs aspirations politiques.

La Bienfaisance est appelée à jouer un rôle immense dans nos tristes actualités; elle peut faire l'éducation du pauvre. Pratiquée avec cœur, mais sévèrement, elle doit encourager le travail, combattre l'oisiveté et surtout l'ivrognerie.

L'ivrognerie, elle, engendre l'oisiveté, et avec elle cette misère insouciant qui tend la main, qui la fait tendre à des enfants pour entretenir ses vices; quand on parcourt les listes d'assistés, on est effrayé en constatant les cas où l'ivresse occasionne la pauvreté dans le ménage.

Nous avons vu des enfants dressés à la mendicité; nous les avons interrogés, blâmés: ils nous ont dévoilé, hélas! les tristes effets de l'ivrognerie au sein de leurs familles.

Faut-il s'étonner, d'après cela, si l'on compte à Saumur près de deux mille assistés sur une population de douze à treize mille âmes.

Devons-nous continuer à entretenir cette lèpre au milieu d'un pays salubre, fertile, où la production et le commerce réclament des bras? Non! Pour la guérir, employons les remèdes indiqués par nos devanciers; en voici le simple catalogue :

« L'administration doit craindre, par-dessus tout, de faire contracter à l'ouvrier une vie oisive; elle n'accordera des secours qu'après avoir acquis la conviction que le besoin est réel, et qu'il est impossible de procurer du travail pour y satisfaire; elle les rendra provisoires, pourvu que l'individu qui en est l'objet conserve le désir du travail et le recherche. »

Sur ce premier chef, de grandes réformes sont à entreprendre sur les listes actuelles du Bureau de charité: que de gens considèrent comme une ressource annuelle les secours qu'ils reçoivent et se dispensent à cause de cela de rechercher du travail? Si certains même ne fuyaient pas l'occasion de travailler quand elle se présente!... Poursuivons :

« Les soins que prend une sage administration pour ne faire participer aux secours publics que ceux qui y ont des droits positifs commencent par en réduire le nombre de plus de moitié, et permettent alors à la société de pouvoir soulager les véritables nécessiteux. »

Est-il rien de plus vrai que cette règle? C'est en l'appliquant que les sociétés de secours mutuels, avec de petites cotisations, arrivent à satisfaire à de grands besoins!

« L'administration qui mettra dans la distribution des secours cette sage intelligence, qui sait les proportionner aux besoins, aux circonstances et à la position des indigents, produira plus d'effet et soulagera un bien plus grand nombre de nécessiteux, que ne font ces charités répandues sans discernement, qui, voulant embrasser tous les soins, satisfont rarement à ceux qui sont les plus réels.

« Donner à tous indistinctement, ce serait doter la profession de mendiant... »

Nous laissons aux lecteurs d'apprécier ces conseils écrits en 1801: ils diront si les abus qui existent aujourd'hui ne réclament pas des réformes sérieuses dans le personnel des assistés par le Bureau de bienfaisance.

Paul RATOUIS,
Administrateur du Bureau.

Le département de la Sarthe vient de céder à la compagnie d'Orléans l'exécution de ses chemins de fer locaux.

D'après l'avis exprimé, assure-t-on, par le ministre des finances, les souscripteurs à l'emprunt sont en droit de refuser d'apposer un timbre de 40 centimes sur les quit-

tances délivrées pour remboursement d'excédant ou d'intérêts d'escomptes.

Le ministre des finances, interrogé à ce sujet par les comptables qui avaient demandé s'il y avait lieu de soumettre ces quittances au timbre, a répondu négativement, en rappelant à l'appui de son interprétation la circulaire ministérielle du 17 avril 1872.

La régie va, dit-on, mettre en vente, le mois prochain, une nouvelle série de cigares.

Ceux-là sont à la portée de toutes les bourses, deux pour un sou.

Devant le tribunal civil de Saint-Nazaire, il y a un procès assez intéressant. Voici à quelle occasion :

A une foire des environs de Savenay, un cultivateur met en foire deux bœufs, un acquéreur se présente, le prix est débattu et arrêté, les bœufs sont visés. Le vendeur et l'acquéreur entrent dans un cabaret boire une chopine de vin traditionnelle qu'arrose le marché. Ils laissent les bœufs à la porte du cabaret. L'acquéreur verse le prix convenu au vendeur, qui l'empoche. On cause un instant, on sort, plus de bœufs à la porte, ils ont disparu! Toutes les recherches faites pour les retrouver ont été vaines. Aujourd'hui l'acquéreur réclame à son vendeur la livraison des bœufs ou la restitution du prix. Celui-ci refuse de rembourser. Au compte de qui étaient les bœufs? Les plaideurs sont presque voisins, il n'est pas à supposer qu'il y ait eu un compère.

Un accident de chasse vient de frapper le dernier descendant d'une des plus vieilles familles de l'Anjou, M. le marquis de Masserat.

Blessé à la poitrine en sautant un fossé, il est mort sans avoir repris connaissance.

Il descendait de Hugues de Payens, fondateur et premier grand-maître de l'ordre du Temple, en 1128. (Figaro.)

BULLETIN FINANCIER.

La semaine commence mal: les affaires sont tout-à-fait nulles et les quelques transactions qui se font ne suffisent pas à maintenir le cours.

Nous ajoutons quelques renseignements à ceux déjà donnés sur l'émission des obligations des chemins de fer Turcs. La société Impériale pour laquelle on émet cette semaine le solde des 1,980,000 obligations créées en 1870, est fondée au capital de 50 millions: sa garantie n'est donc pas illusoire.

De plus, par de nouvelles conventions, le gouvernement s'est officiellement engagé à prendre à sa charge le service des intérêts aussi bien que celui des lots et de l'amortissement.

La situation de la Turquie est des plus satisfaisantes; ses finances sont encore plus prospères, et l'équilibre de son budget va chaque jour en s'améliorant. Les titres qui sont émis sont donc de véritables titres de l'Etat avec cet avantage d'être doublement garantis, et par l'entremise elle-même et par le gouvernement. Du reste, la prime de 2 fr. 50 c. dont ils sont déjà l'objet indique suffisamment l'accueil que le public leur réserve.

La fin de la Bourse est mauvaise, le marché est resté complètement nul.

(Correspondance européenne.)

Faits divers.

Le *Figaro* dit que les éditeurs d'almanachs pour 1873 ont été avertis qu'il leur était absolument interdit de parler, sous quelque prétexte que ce fût, des Prussiens ou de la Commune.

Sont également défendus les portraits de l'empereur Guillaume, de M. de Bismark, de M. de Molke, de Napoléon III et du prince impérial, du comte de Chambord, des princes d'Orléans et... du pape Pie IX.

Les protestants de Paris, sur les instances d'une centaine de leurs coreligionnaires, détenus sur les pontons ou partis pour la Nouvelle-Calédonie, ont décidé l'envoi à frais communs d'un pasteur et d'un instituteur.

Une souscription immédiatement ouverte a été couverte de plusieurs milliers de signatures, et cent cinquante pasteurs ou institu-

teurs se sont fait inscrire pour entreprendre avec leurs familles ce voyage lointain.

Ce projet va être bientôt réalisé, dit le *Constitutionnel*. M. de Pressensé l'a soumis à M. Thiers, qui lui a donné son approbation.

Sous ce titre : *Un Détail ignoré*, nous lisons dans l'*Eclair* :

« Depuis vingt ans, M. Thiers reçoit d'une main inconnue un petit bouquet de violettes qui se trouve placé, comme par magie, soit sur le rebord de sa fenêtre, soit sur la cheminée de sa chambre à coucher.

« Malgré toutes les recherches, il a été impossible de découvrir l'auteur de cette persistante gracieuseté, et, chose plus bizarre, lorsqu'au 2 décembre M. Thiers a été arrêté, le bouquet de violettes arrivait tous les matins au greffe de la prison.

« M. Thiers a renoncé à deviner quelle pouvait être cette main amie; et aujourd'hui, à Trouville, le bouquet est, à l'heure ordinaire, à son poste, fidèle à sa consigne. »

Un singulier phénomène se produit depuis quelque temps sur certaines espèces de fleurs dans la partie sud de Paris.

Elles se fanent avec une inconcevable rapidité, sans que les jardiniers les plus experts puissent s'en expliquer les causes. C'est à ce point que le Muséum du Jardin des Plantes s'en est ému et va nommer une commission de botanistes chargée d'étudier ce singulier phénomène.

Les gens des pays où il se passe ont admis, eux, une explication. Les fleurs se fanent, disent-ils, parce qu'il y a des Prussiens inhumés dans le sol, et que « cela porte malheur. »

Nous avons vu, à l'Hay, raconte le *Figaro*, une vieille femme qui récolte avec conviction de ces fleurs fanées pour en faire des tisanes. Elle prétend qu'elles sont souveraines pour guérir les gens qui ont reçu des blessures pendant la dernière guerre et qui en souffrent encore.

Et l'on dit que la superstition est reléguée aujourd'hui dans les campagnes de l'extrême Midi!

Une entreprise particulière fait en ce moment des études pour percer deux tunnels sous la butte Montmartre, dans la manière du Pausilippe, près Naples, afin d'ouvrir plus à niveau deux grandes communications entre Paris central et la plaine.

L'un de ces tunnels déboucherait dans Paris au square Montholon, l'autre près de l'église de la Trinité.

On dresse actuellement les plans, devis et projets.

Dernières Nouvelles.

Versailles, 10 septembre.

On assure que le Président de la République doit aller demain au Val-Richer rendre visite à M. Guizot.

Le séjour de M. Thiers à Trouville ne paraît pas devoir se prolonger au-delà du 20 septembre.

Brest, 10 septembre, 11 h.

Le tribunal correctionnel vient de prononcer l'acquittement pur et simple du Père Jésuite Dufour et de Mme de Valmont.

Une nouvelle importante, dit le journal *La Presse*, et dont la source mérite tout crédit nous arrive de Berlin.

Dans l'entrevue que le czar a eue avec l'empereur Guillaume, dimanche dernier, le souverain de la Russie aurait exprimé des sentiments dont la France aurait lieu d'être satisfaite.

Pour que la grande manifestation de Berlin puisse avoir, aux yeux de l'Europe, un caractère vraiment pacifique, il importerait avant tout, aurait dit le czar, qu'elle ne pût pas être interprétée comme hostile à la France. A cet effet, aurait ajouté l'empereur Alexandre, il serait aussi sage que politique de faire, à cette puissance, quelque concession assez large pour avoir la signification d'un gage de paix.

Nous ne savons quelle a pu être l'impression produite par cette déclaration sur l'esprit de l'empereur Guillaume; mais ce que nous pouvons affirmer, c'est que depuis

deux jours elle fait l'objet de toutes les conversations entre les diplomates réunis à Berlin.

Le tribunal de Narbonne a jugé les individus accusés d'attaques contre les militaires le 23 août. Quatre condamnations à 45 mois de prison et 500 fr. d'amende ont été prononcées, une condamnation à six mois et 200 fr.; cinq condamnations à quatre mois de prison et 300 fr. d'amende. Le propriétaire du café a été condamné à six mois de prison et 500 fr. d'amende. Les considérants du jugement rendent une justice éclatante au bataillon de chasseurs.

Pour les articles non signés : P. GODET.

L'ILLUSTRATION, JOURNAL UNIVERSEL.
N° 4541. — 7 Septembre 1872.

Texte : Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Evénements du Pérou. — La conscription en Alsace. — Revue littéraire. — Les pigeons voyageurs (3^e article). — Monomanie, nouvelle. — Correspondance de Suisse. — L'église de Jezainville. — Notre-Dame de l'Espérance. — Gazette du Palais. — Echecs. — Boutin.

Gravures : Evénements du Pérou : M. Balta, président de la République du Pérou, assassiné le 26 juillet. — Tomas Gutierrez, assassin du président Balta. — La conscription en Alsace : départ des conscrits de Didenheim (environs de Mulhouse) pour le tirage au sort dans un village français ; —

Le retour des conscrits après le tirage au sort (gare de Mulhouse) ; la police prussienne arrache aux conscrits les cocardes et les rubans tricolores. — Evénements du Pérou : les corps de Tomas Gutierrez et de son frère pendus aux échafaudages de la cathédrale de Lima. — Les pigeons voyageurs (5 gravures). — Amérique : le chemin de fer des Cordillères, viaduc de Agua de Verrugas. — Suisse : le grand concours de musique à Genève ; passage du cortège dans les rues de la ville. — L'église de Jezainville (Meurthe-et-Moselle), inaugurée le 18 août. — Statue de Notre-Dame de l'Espérance ; — la chapelle de Notre-Dame de l'Espérance élevée sur le champ de bataille de Villers-Bretonneux (Somme). — Boutin. — Rébus.

ESCOMPTE ET RECOUVREMENTS.

H. VALLEIX FILS
Banquier, 346, rue St-Honoré, à Paris.
42, rue d'Alsace, à Angers.
41, rue du Temple, à Saumur.

Escompte et Recouvrements sur la France et les principales places de l'Europe.

Achats et ventes au comptant de toutes valeurs cotées et non cotées au parquet et en banque (courtage réduit).

Achats et ventes à termes, couverture 1/10^e, courtage de la chambre syndicale des agents de change, sans aucune autre commission.

Escompte de coupons et encaissement de titre nominatif (courtage réduit).

Souscriptions sans frais à toutes les émissions.
Remboursement des titres sortis aux tirages.
Echange et libération de titres.
Avances sur titres, mêmes numéros rendus.
Groupements de capitaux et de titres pour reports.
Renseignements sur toutes valeurs.
Dépôts en comptes-courants à échéance fixe, à 4 1/2 0/0, quand le taux de la Banque est à 5 0/0.

ROBES ET CONFECTIONS.

Rue du Prêche, n° 3.

Mme DUVAL

A l'honneur d'informer les Dames qu'elle arrive de Paris pour se fixer à Saumur.

Elle se chargera de toutes les confections que l'on voudra bien lui confier, aux plus justes prix.

La grande expérience qu'elle a acquise dans la confection et la coupe des modes à Paris lui fait espérer que l'on n'aura qu'à se féliciter de son travail. (447)

Santé à tous rendue sans médecine par la délicate farine de Santé Revalésière Du Barry de Londres.

Vendue maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une seule minute de cuisson.

— Depuis la cure du Saint-Père par la douce Revalésière Du Barry, et les adhésions de beaucoup de médecins et d'hôpitaux, nul ne pourra plus douter de l'efficacité de cette délicate Farine de Santé, qui guérit sans médecine, ni purges, ni frictions, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie,

coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 74,000 cures, y compris celle de S. S. Pape, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan etc., etc.

Cure N° 69,924.

Château de Vauxbuin, près Soissons (Aisne), le 10 janvier.

Dans le village que j'habite une partie de l'année, j'ai trouvé une femme atteinte, au dire de tous les médecins d'un cancer à l'estomac; le fait est que depuis deux ans elle souffrait de douleurs intolérables. Elle ne pouvait plus rien digérer, et sa faiblesse était si grande qu'elle ne pouvait plus remuer même les bras lui était impossible; enfin elle attendait la fin de cette agonie, qui devait être bien près de son terme, lorsqu'un mois de mars dernier j'eus l'idée de lui conseiller de prendre de la Revalésière Du Barry. Dès ce temps, elle se trouve mieux; les forces reviennent, elle digère et ne souffre presque plus.

DE CHASELLES. Comtesse de GOURGON.

Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer elle économise 50 fois son prix en médecine. En boîte 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 39 fr. 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalésière qu'on peut manger en tous temps se vendent en boîtes de 4 et 7 francs. — La Revalésière chocolatée rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 576 tasses, 60 fr., ou environ 10 c. par tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. TExier, place de la Bilange, Common, rue St-Jean, Gondrand, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du Barry et Co., 26, place Vendôme, Paris.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 10 SEPTEMBRE 1872.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		
3 % jouissance 1 ^{er} janv. 71.	55	10	»	»	»	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	382	»	»	»
4 1/2 % jouiss. 22 septembre.	78	»	»	»	»	»	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	438	75	»	1 25
4 % jouissance 22 septembre.	»	»	»	»	»	»	»	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	515	»	»	»
5 % Emprunt	85	10	»	»	»	»	»	Société autrichienne, j. janv.	»	»	»	»
Emprunt 1872	88	15	»	»	»	»	»					
Dép. de la Seine, emprunt 1857	209	»	»	»	»	»	»	OBLIGATIONS.				
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	382	»	»	»	»	»	»	Orléans	289	»	»	»
— 1865, 4 %	452	»	73	3	»	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée	281	»	»	»
— 1869, 3 % t. payé.	279	75	»	1	25	»	»	Est	277	»	»	»
— 1871, 3 % t. payé.	252	75	»	»	»	»	»	Nord	292	»	»	»
— libéré	»	»	»	»	»	»	»	Ouest	279	»	»	»
Banque de France, j. juillet.	4145	»	»	45	»	»	»	Midi	280	»	»	»
Comptoir d'escompte, j. août.	642	50	»	»	»	»	»	Deux-Charentes	269	50	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	510	»	»	»	»	»	»	Vendée	262	50	»	»
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	450	»	»	»	»	»	»					

GARE DE SAUMUR (Service d'été, 6 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin, express-poste.	6	—	45	—	(s'arrête à Angers)
9 — 02 — — omnibus.	1	—	33	—	soir, —
4 — 13 — — express.	7	—	27	—	omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.	8	—	20	—	omnibus.
9 — 50 — — omnibus.	12	—	38	—	omnibus.
4 — 44 — — soir, —	10	—	30	—	express-poste.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 31.

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

VENTE

PAR ADJUDICATION, DE LA MAISON

Servant à l'auberge DU BON LABOUREUR,

Située rue de la Comédie, à Saumur, exploitée par le sieur Breton.

La vente aura lieu le samedi 14 septembre 1872, à une heure de l'après-midi, en l'étude de M^e LAUMONIER.

La maison se compose d'un rez-de-chaussée, premier étage, greniers et mansardes au-dessus, cour, écurie, grenier au-dessus.

Mise à prix... 15,000 fr.

S'adresser, pour tous renseignements, à M^e LAUMONIER, notaire.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE MAISON

A l'angle de la Grand Rue et de la rue du Prêche.

S'adresser audit notaire, à M. HANQUETIN, rue Saint-Nicolas, et à M. ALLORY-HANQUETIN, rue du Puits-Neuf. (404)

Etude de M^e DENIEAU, notaire à Allonnes.

A AFFERMER

Pour le 1^{er} novembre 1873, LA

MÉTairie DE L'ARDOISE

Sise en la commune d'Allonnes,

Contenant environ 17 hectares 90 ares en terres, vignes, prés et bois-taillis, et dépendant de la terre du Bellay.

S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, à M^e DENIEAU, notaire à Allonnes. (451)

Administration des Domaines.

VENTE DE POULAINS.

Le samedi 14 septembre 1872, à une heure après midi, sur la place du Chardonnet, à Saumur, il sera procédé à la vente de QUATRE POULAINS, provenant de l'École de cavalerie.

Prix payable au comptant, plus 5 0/0 pour les frais.

Le Receveur des Domaines, ROBERT. (453)

RENTES VIAGÈRES.

Placements plus avantageux que dans toute autre compagnie d'assurances sur la vie.

On demande un agent dans chaque canton.

S'adresser à M. CHASSEY, rue Royale, 41, à Saumur. (428)

M. DÉZÉ, relieur-papetier à Saumur, demande un apprenti.

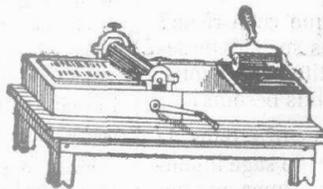
A VENDRE D'OCCASION,

Plusieurs magnifiques INSTRUMENTS D'ARPENTAGE

S'adresser à M^{me} veuve MILLON-GUITARD, rue des Basses-Perrières.

Un jeune homme de seize ans, muni de bons certificats, demande une place de petit clerc.

S'adresser au bureau du journal.



S'adresser, pour renseignements, à l'inventeur, 2, passage du Grand-Cerf, PARIS. ON DEMANDE DES REPRÉSENTANTS.

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur. Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

LE CHOCOLAT-MENIER SE VEND PARTOUT ON ÉVITERA LES CONTREFAÇONS EN EXIGEANT le véritable nom.

L'IMPRIMEUSE

BREVETÉ S. G. D. G., dont M. BERRINGER est le seul inventeur, et pour laquelle il vient d'obtenir un nouveau brevet de perfectionnement, permet d'imprimer soi-même de 1 à 1,000 exemplaires son écriture : PLANS, DESIGNS, MUSIQUE, etc., sans changer sa manière d'écrire ou de dessiner.

S'adresser, pour renseignements, à l'inventeur, 2, passage du Grand-Cerf, PARIS. ON DEMANDE DES REPRÉSENTANTS.

THIERS ET SES MINISTRES

MAC-MAHON ET SES GÉNÉRAUX GAMBETTA et les membres du gouvernement du Quatre-Septembre, un grand nombre de Députés, nos Écrivains illustres, membres du clergé, etc., etc. se trouvent dans la collection de 100 Portraits photographiés de DISDERI, nos HOMMES du Jour. Prix 1 franc les 100 pour Paris, 1 fr. 25 cent. pour la Province, et timbres-poste.

RAILLARD, éditeur, boulevard Poissonnière, 4, Paris.

LE RENTIER

Journal Financier et Politique Paraissant depuis 1869. Les 7, 17 et 27 de chaque mois, avant, pendant, après chaque liquidation de quinzaine. Directeur-propriétaire: Alfred Neyman. On s'abonne à Paris, Neuve-Saint-Augustin, 22. Six mois, 3 fr.; un an, 4 fr.

Vient de paraître.

DE LA RÉGÉNÉRATION DU PEUPLE FRANÇAIS

ET DEUXIÈME ÉDITION

DU PETIT LIVRE AUX 100 LOUIS D'OR

Par J. PICHÉRIE-DUNAN,

Professeur d'économie domestique et d'agriculture; Agriculteur praticien;

Auteur de plusieurs ouvrages subventionnés et récompensés par les conseils généraux des départements de la Bretagne.

EN VENTE A SAUMUR,

Rue Royale, n° 1, maison des 100 Louis d'Or,

ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.